



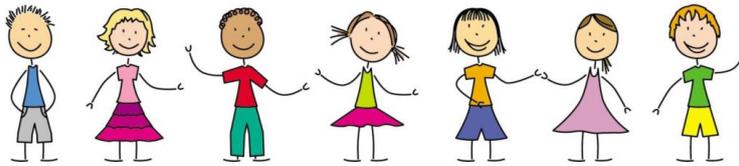
**Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire
de Gannes – Brunvillers la Motte – Quinquempoix**

siège : Mairie de Gannes

60120 Gannes

Tel / Fax : 03.44.51.42.13

A c c u e i l P é r i s c o l a i r e A c c u e i l d u m e r c r e d i C a n t i n e



INSCRIPTIONS- Rentrée de septembre 2025

Nous vous rappelons que, depuis l'année dernière, le temps de pause méridienne avec restauration scolaire est facturé à la séance sur la base du barème CAF n°2 (comme les autres temps d'accueil du périscolaire). Il est donc facturé un plus du prix du repas cantine. **Il sera donc nécessaire de fournir automatiquement une copie de l'avis d'imposition pour tous les dossiers (cantine et périscolaire)**

Nous proposons, comme chaque année, aux parents dont la situation n'a pas changé de remplir uniquement le petit document qui a été mis à votre disposition (qui est aussi disponible sur le site de la mairie de Gannes) et de le rendre rapidement au Périscolaire ou à la Mairie accompagné de la copie du carnet de santé (page vaccinations), la copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et l'attestation d'assurance .

Pour les nouvelles inscriptions, ceux qui doivent signaler un changement de situation, modifier un numéro de téléphone ou une adresse mail, merci de compléter les documents disponibles auprès du Périscolaire , de la Mairie de Gannes et sur le site de la Mairie de Gannes .

Attention ! : Les documents sont à rendre au plus tard le 7 août 2025

Possibilité de demander les documents par mail durant le mois de juillet à :

mairie.gannes@wanadoo.fr

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie de Gannes : 03-44-51-42-13

Nous vous souhaitons un très bel été et au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

Le Président du SIRS et l'ensemble du personnel du SIRS

PS : Pensez aussi à faire l'inscription de vos enfants pour les transports scolaires sur le site : oise.mobilite.fr